

GUIDE DU PARTENARIAT



**En 2022, devenez partenaire de votre
Office de Tourisme**



www.hellosaintlau.fr

Guide du partenariat 2022

MIEUX SE CONNAÎTRE POUR TRAVAILLER ENSEMBLE

L'OFFICE DE TOURISME EN QUELQUES MOTS !

L'Office de Tourisme de Saint-Laurent du Maroni est une association depuis 2003, régie par la loi 1901. Une convention municipale d'objectifs et de moyens est signée entre la Mairie et l'association.

Le Conseil d'Administration est composé d'élus et de professionnels. Il est présidé par Mme. Barbara BARTEBIN.

Il est affiliée à la Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme (ADN Tourisme).

Il est classé Catégorie 2 et est porteur de la marque « Qualité Tourisme ».

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Cher(e)s partenaires,

Une année qui s'achève positivement malgré les difficultés liées à la crise sanitaire. L'Office de Tourisme de Saint-Laurent du Maroni a tenu bon durant 2 années, entouré d'une équipe solidaire, volontaire et ambitieuse. Vous, partenaires, avez été touchés de plein fouet par cette crise. Vos vies professionnelles, sociales et personnelles en sont affectées. Pour cette année 2022, nous nous devons donc de marcher ensemble afin de promouvoir les richesses de notre territoire.

Pour cela, l'Office de Tourisme de Saint-Laurent du Maroni a besoin de vous pour mettre en place nos différents projets : aménagement de l'île aux Lépreux, élaboration de nouveaux circuits touristiques, le marché des artisans, les ateliers culinaires, les berges en vacances, les salons du tourisme... Comme vous le savez, nous devons apprendre à vivre avec l'épidémie Covid-19, tout en respectant les gestes barrières. Alors, pour promouvoir l'image de la commune et son territoire, marchons ensemble et menons à bien vos et nos projets 2022.

« Rester, c'est exister. Voyager, c'est vivre. » Gustave Nadaud

Guide du partenariat 2022

L'ÉQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME EST A VOTRE ÉCOUTE



ETHEVE Julie
Directrice



PAUJALI Jade
Assistante de direction



LODI-BODE Erine
Secrétaire (altérnat)



TAREAU Clarisse
Chargée de production
(alternat)



ABDOU Soifiya
Chargée de
promotion



GEVILLE Laïsa
Conseillère
en séjour



SCHWAEDERLE Astrid
Conseillère
en séjour



WAYAKALIN Claude
Animateur
touristique



VORSWIJK Lamion
Animateur
touristique



ABANELLI Sandrine
Animatrice
touristique



PAUJALI Thérésia
Agent d'entretien

Guide du partenariat 2022

NOS LOGOS



NOS COORDONNÉES



(+594) 594 34 23 98



info@hellosaintlau.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX



@tourisme.saintlaurentdumaroni



helloSaintlau

NOTRE SITE INTERNET



www.hellosaintlau.fr

NOTRE ADRESSE



1 esplanade Laurent BAUDIN

BP 240

97393

SAINT - LAURENT DU MARONI

Cedex

Guide du partenariat 2022

NOTRE ENGAGEMENT « QUALITÉ TOURISME »

L'Office de Tourisme de Saint-Laurent du Maroni s'est engagé depuis 2016 dans une démarche Qualité afin de:



- D'améliorer ces méthodes de travail au quotidien et gagner en efficacité
- De garantir une qualité du service exemplaire aux visiteurs
- D'apporter plus de reconnaissances à nos métiers et à nos savoir-faire
- De renforcer la satisfaction de ses partenaires et des élus



Guide du partenariat 2022

NOS MISSIONS

ACCUEILLIR, INFORMER ET CONSEILLER LES VISITEURS

- Accueillir le public au guichet y compris hors les murs suivant des horaires définis tout au long de l'année
- Répondre aux attentes personnalisées du visiteur par une information adaptée à la demande
- Mettre en place un service permanent de réponse aux courriers, aux appels téléphoniques, fax, e-mails et réseaux sociaux
- S'engager dans une démarche de qualité visant à améliorer le fonctionnement interne de l'Office de Tourisme, permettant la satisfaction de la clientèle
- Mettre à disposition du public une information la plus complète possible sur Saint-Laurent du Maroni, la Guyane et les pays voisins

PROMOUVOIR ET COMMUNIQUER SUR LA DESTINATION

- Promouvoir les manifestations de la commune et les prestataires du territoire
- Appuyer les professionnels du tourisme et s'impliquer dans la valorisation de la destination
- Inciter au classement des hébergements et faire remonter aux organismes en charge du suivi des classements d'éventuelles plaintes
- Participer aux actions de promotion et notamment au Salon du Tourisme et des Loisirs de Guyane (STLG) et au Salon International du Tourisme de Paris (Top Résa)

Guide du partenariat 2022



Guide du partenariat 2022

CONCEVOIR ET COMMERCIALISER DES PRODUITS TOURISTIQUES

- Concevoir, éditer et distribuer des documents bilingues d'appui aux offres touristiques, en concertation avec le Service patrimoine de la ville (CIAP)
- Gérer et développer un site d'accueil internet en trois langues
- Créer, promouvoir et vendre des produits touristiques (type « packages » en collaboration avec les prestataires de Saint-Laurent du Maroni, vente de visites du Camp de la Transportation...)

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Inciter au développement d'actions touristiques selon le schéma défini par la municipalité
- Evaluer le nombre et mesurer la satisfaction des clients au regard des services offerts
- Tenir un tableau de bord de la fréquentation et de l'économie touristique locale
- Elaborer des projets de développement touristique sur certaines zones identifiées à la commune de Saint-Laurent du Maroni



Guide du partenariat 2022

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

7517 visiteurs accueillis

285 jours d'ouverture

964 demandes par téléphone



3984 fans sur facebook

1153 abonnés sur intagram

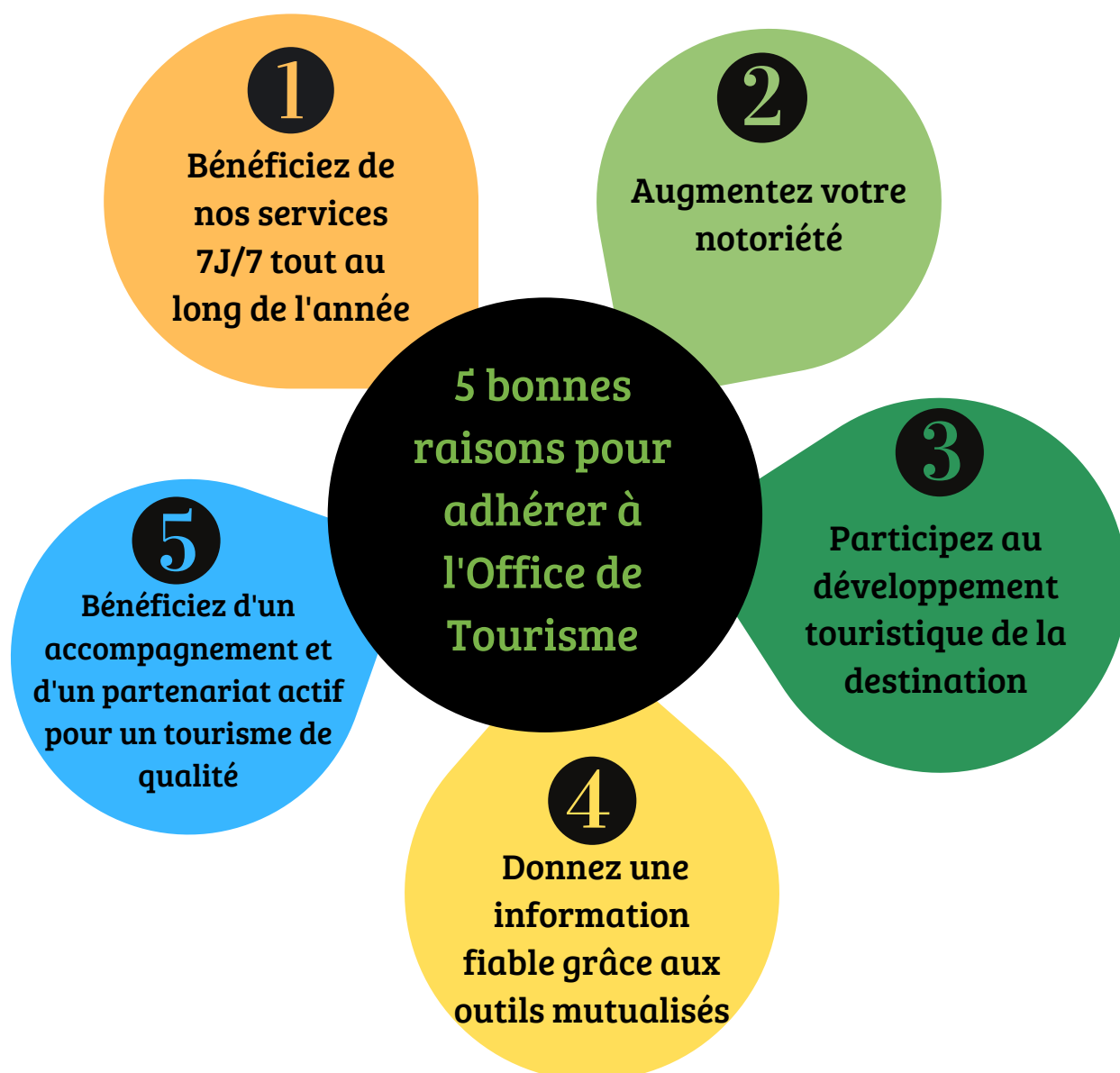
1 visite nocturne (CNT)

17 participants aux
2 ateliers de cuisine

199 988 consultations sur
Google

Guide du partenariat 2022

POURSUIVRE LE PARTENARIAT OU DEVENIR UN NOUVEAU PARTENAIRE



ADHÉSION À L'OFFICE DE TOURISME

UN ENGAGEMENT MUTUEL

- [Pourquoi devenir partenaire ? Pour vous faire connaître !](#)

En devenant partenaire de l'Office de Tourisme, vous bénéficiez de nos différents supports de communication.

- [Votre adhésion 2022](#)

Le service adhérent a pour mission de :

- Promouvoir l'offre de ses adhérents,
- Leur proposer des supports et des actions visant à développer leur activité;

- [Vos engagements](#)

En adhérant,

- L'Office de Tourisme s'engage à donner de vous une image fidèle et valorisante.

- Vous vous engagez dans un partenariat actif, pour développer votre activité tout en contribuant à promouvoir Saint-Laurent du Maroni.

Guide du partenariat 2022

Être adhérent implique :

1. De veiller à la qualité de l'accueil et des prestations que vous proposez à votre clientèle
2. D'agir en ambassadeur de Saint-Laurent du Maroni auprès de vos clients et partenaires professionnels ;
3. De communiquer à l'Office de Tourisme les nouveautés liées à votre entreprise et de répondre aux demandes de mises à jour ;
4. De répondre rapidement (en moins de 10 jours) aux courriers de réclamation qui peuvent vous être transmis directement ou via l'Office de Tourisme, afin d'apporter ensemble une réponse pertinente aux visiteurs insatisfaits ;
5. De respecter les dates limites et les modalités de réponse indiquées pour chaque événement.

- [Les avantages du partenariat](#)

1 - Votre référencement à l'Office de Tourisme

- Diffusion de vos supports de communication à notre clientèle
- Recommandation à nos interlocuteurs : grand public, presse ou professionnels du tourisme
- Mise à disposition de nos supports d'affichage
- Réalisation d'une fiche dédiée au partenaire dans un book à l'accueil

Guide du partenariat 2022

2 - Votre référencement sur Internet et Facebook

- Votre activité promue sur une page dédiée, dans la rubrique correspondant à votre activité (Découvrir; Sortir/Bouger; Où dormir)
- 1 à 3 photos d'illustration sur notre site internet
<https://hellosaintlau.fr/#>
- Vos événements annoncés sur l'agenda
- Un lien sur notre site internet renvoyant vers votre site Internet et/ou Réseaux Sociaux Facebook / Instagram respectifs

3 - Votre référencement sur nos brochures

- Mise à disposition de nos brochures touristiques « Guide Touristique – Vivez l'expérience Saint-Laurent du Maroni »
- Diffusion locale / régionale / nationale et internationale

4 - L'information professionnelle

- Vous recevez les informations et actualités de la destination.
- Vous échangez avec un interlocuteur dédié à l'Office de Tourisme
- Assemblée Générale Annuelle : elle dresse le rapport d'activité de l'année écoulée et présente le plan d'actions de l'année à venir. Le Conseil d'Administration (CA) est élue lors des assemblées générales aux dates anniversaire d'élections.

Guide du partenariat 2022

5 - La participation à nos actions

- **Actions de promotion et salons professionnels : votre présence sur nos éditions vous permet de bénéficier de la visibilité sur les salons auxquels nous participons pour promouvoir la ville et d'être présent sur nos stands**
- **Création de produits touristiques : Week-ends et courts séjours packagés à Saint-Laurent du Maroni.**

6 - Gratuité et tarifs réduits sur nos produits

- **Une gratuité par an et des tarifs réduits pour vous et votre personnel sur les visites guidées et les différents évènements organisés par l'Office de Tourisme (Camp la Nuit Tombe, soirée contes...) et articles de la boutique**

7 - Votre appartenance à un réseau

- **L'identification de votre établissement par un autocollant « Partenaire de l'Office de Tourisme »**

Guide du partenariat 2022

• Conditions et modalités d'adhésion

- L'adhésion vaut pour une année civile (jusqu'au 31 décembre de l'année en cours). Pour toute signature en cours d'année, aucune tarification partielle ne pourra être accordée.
- Les adhérents exercent leur activité sur la zone de compétence de l'Office de Tourisme. Un organisme extérieur ne peut prétendre à l'adhésion à l'Office de Tourisme de Saint-Laurent du Maroni.
- Les organismes exerçant une activité hors de cette zone de compétence peuvent communiquer dans les différents supports de communication de l'Office de Tourisme sous la forme d'insertions publicitaires sans être adhérents.

Votre dossier d'adhésion comprend :

- *Une fiche de renseignements à compléter*
- *Le règlement de votre cotisation*
- *Un ou plusieurs documents administratifs*

À réception du bulletin, de votre règlement et pièces administratives demandées, nous vous retournerons un questionnaire concernant votre(vos) activité(s) par mail

• Tarifs des adhésions

Hôtel et résidence hôtelière	60€
Restaurant, traiteur	60€
Commerce, agence de voyages	60€
Prestataires de loisirs	55€
Transporteur, loueur de véhicule	60€
Gîte, carbet, meublé, chambre d'hôte	50€
Association	50€
Artisans	50€
Particulier	50€



BULLETIN D'ADHÉSION 2022

À retourner à l'Office de Tourisme de Saint-Laurent du Maroni
- 1 esplanade Laurent BAUDIN – BP240 – 97393 St-Laurent du Maroni Cedex -
Accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Office de
Tourisme de Saint-Laurent du Maroni ou en espèces ou CB sur place.

ORGANISME / ETABLISSEMENT:.....
ADRESSE :.....
TEL :..... FAX :.....
SITE INTERNET :.....
E-MAIL :.....

N° de licence/ habilitation/autorisation/ immatriculation :
.....

RESPONSABLE :.....
TEL :.....
E-MAIL :.....

Souhaite adhérer à l'Office de Tourisme de Saint-Laurent du Maroni et
s'engage à régler la cotisation annuelle d'adhésion de €.

Date :..... CACHET : Signature (mention lu et approuvé) :





REJOIGNEZ NOUS SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM



Office de Tourisme de Saint-Laurent du Maroni



Hello Saint Lau

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR NOTRE SITE INTERNET



www.hellosaintlau.fr

PARTAGEZ VOS EXPERIENCES
avec le hashtag
#hellosaintlau



Site internet



Facebook



Instagram

Scannez nos QR code et accédez à notre actualité

BP 240 – 1 esplanade Laurent BAUDIN 97393 ST - LAURENT DU MARONI Cedex



0594 34 23 98



info@hellosaintlau.fr